

Réunion d'information Projet TERRA2 ZAC des Portes du Tarn Saint-Sulpice-la-Pointe / Buzet-sur-Tarn

Mercredi 5 décembre à 20h00 - Salle Odette Couderc



Quelques éléments de contexte

La ZAC des Portes du Tarn

- ▶ Un projet d'envergure: 198 hectares, + de 2 200 emplois **annoncés** à terme.
- ▶ Sur deux communes: Saint-Sulpice-la-Pointe et Buzet-sur-Tarn.
- ▶ Une planification globale d'activités industrielles, tertiaires, de loisirs, de services, d'activités touristique... mais à forte dominante industrielle.



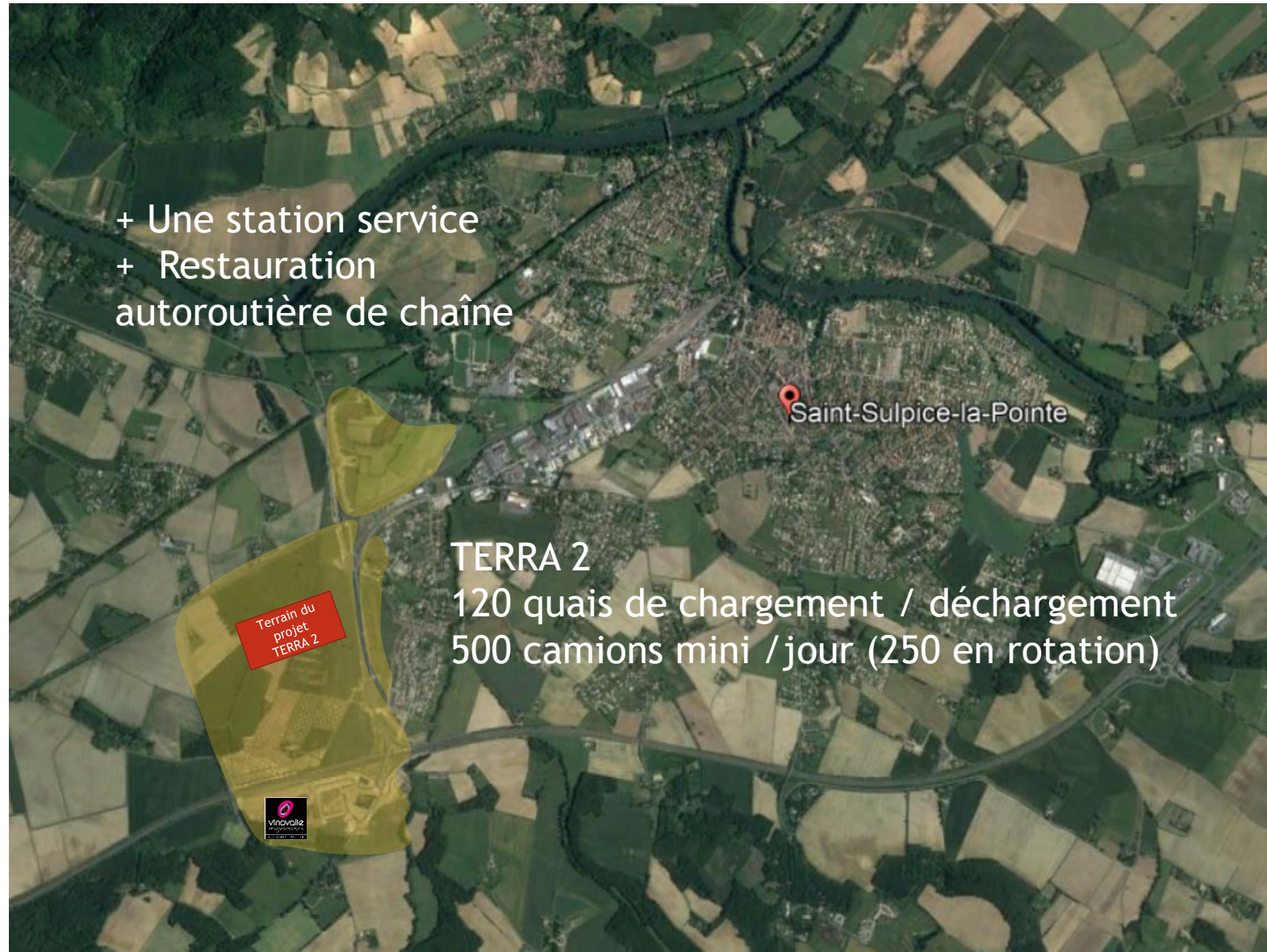
Quelques éléments de contexte

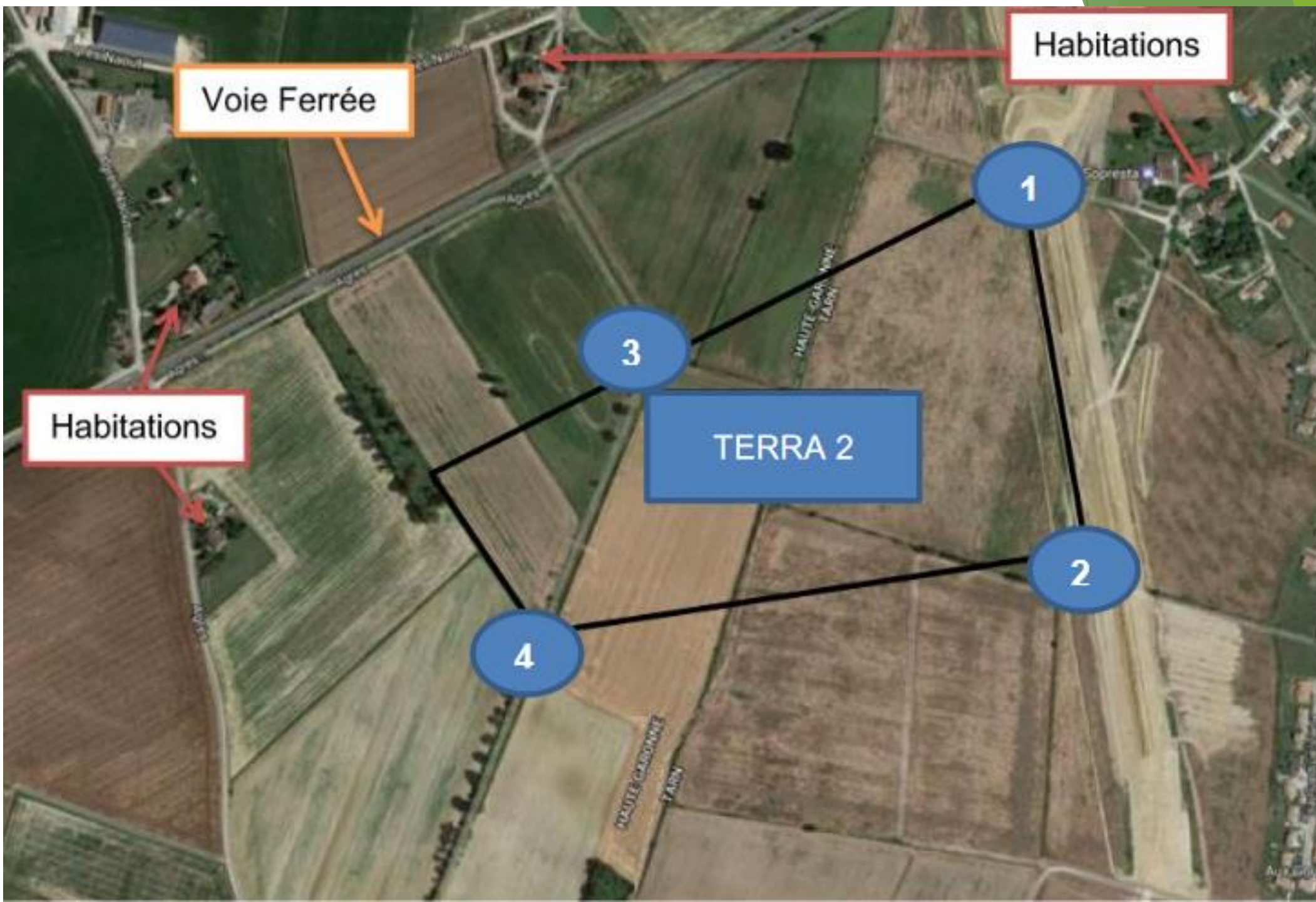
Une gouvernance portée par la SPLA « Les Portes du Tarn » qui implique les élus locaux, la communauté de communes Tarn Agout et le Département du Tarn, la communauté de communes Val Aigo et le département de Haute-Garonne. »



Quelques éléments de contexte

Aujourd'hui, la ZAC des Portes-du-Tarn c'est... et demain?





Habitations

Voie Ferrée

Habitations

3

TERRA 2

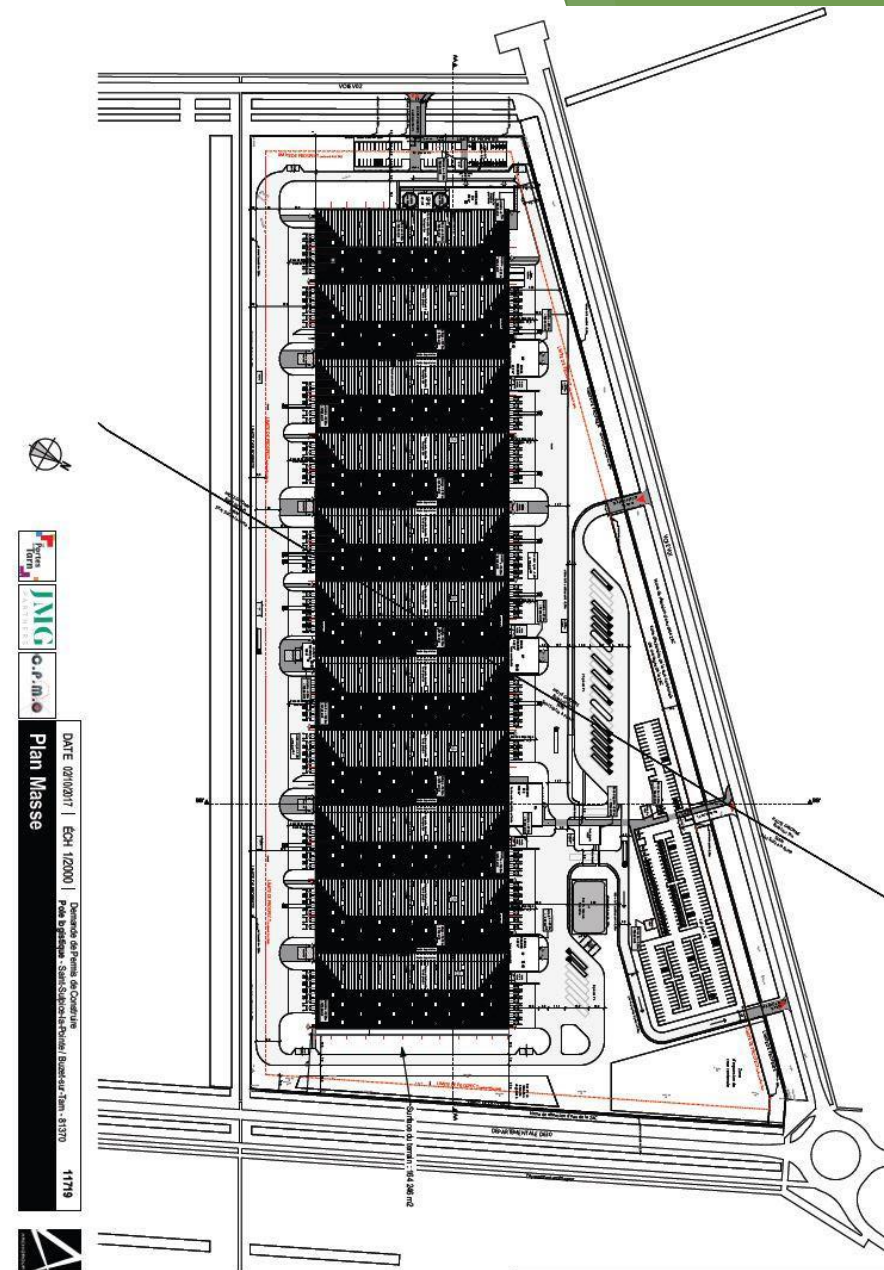
1

2

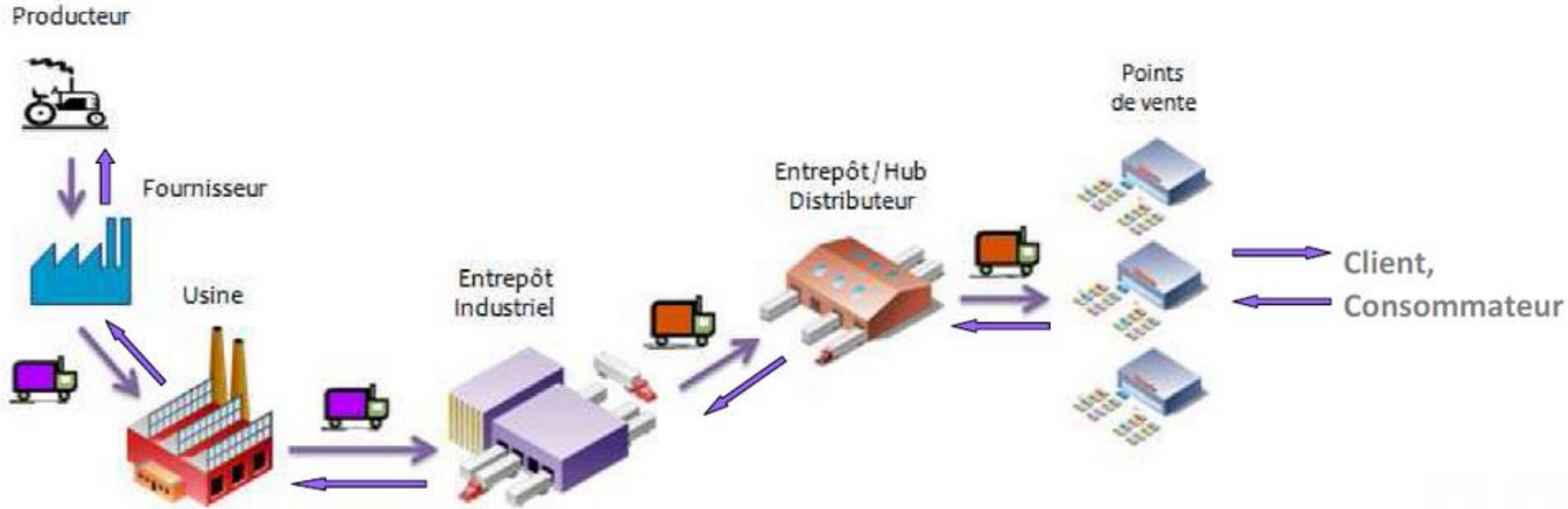
4

Le projet TERRA2 c'est...

- ▶ Un bâtiment de 70 000 m²
- ▶ 120 quais de chargement / déchargement
- ▶ 250 rotations de camions
- ▶ Surface voirie 55 000 m², 302 places VL et 33 places parking PL,
- ▶ Entre 250 à 350 emplois envisagés
- ▶ Une activité déconnectée d'une production industrielle sur le site contrairement au projet initial et aux accords de partenariat de 2015. Un projet qui permet la logistique en lien e commerce.



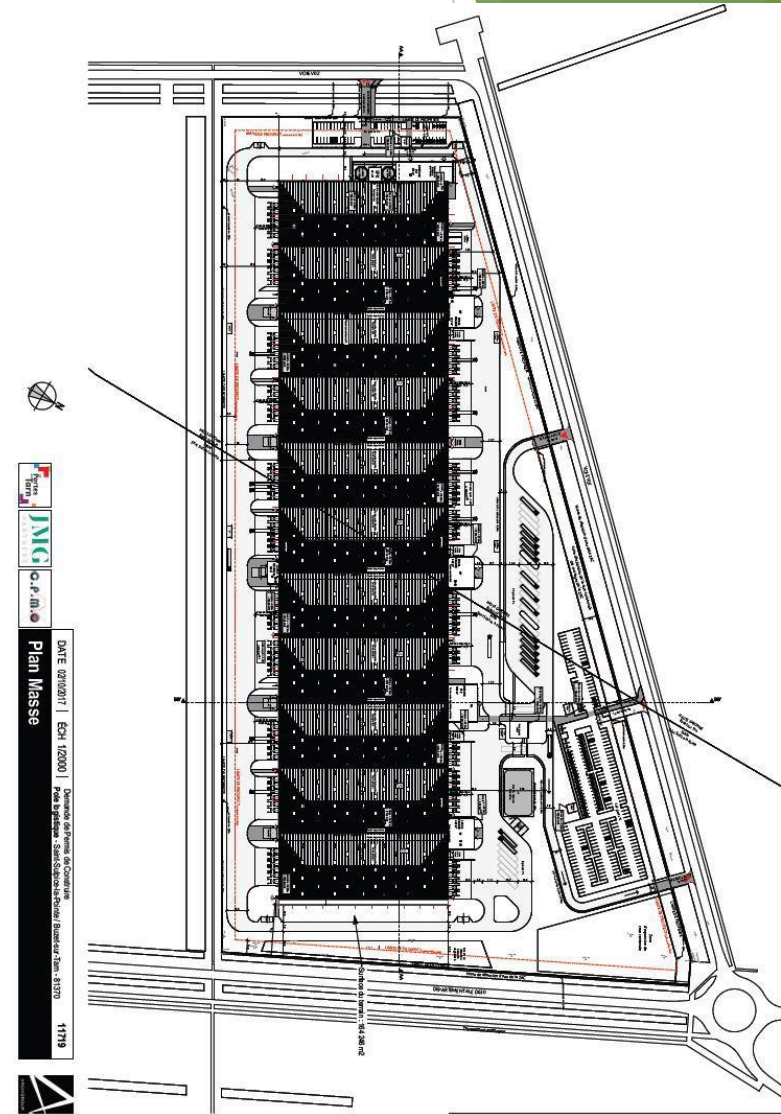
Le projet TERRA2 c'est...



Un projet d'entrepôt / hub distributeur et non pas un entrepôt de logistique industrielle comme prévu initialement sur la ZAC et validé par le protocole d'accord entre la commune de Saint Sulpice la Pointe et la CCTA.

Ce qui nous interroge et nous mobilise

- ▶ Les problématiques environnementales / la faune et la flore.
- ▶ Les nuisances sonores, atmosphériques et visuelles.
- ▶ Le modèle économique lié au projet pour notre territoire.
- ▶ La consommation du foncier pour cette activité.
- ▶ La non performance énergétique du bâtiment.
- ▶ Le peu de communication sur ce dossier.
- ▶ Une inscription du projet dans la stratégie départementale d'organisation de la logistique « Cluster régional logistique » qui induira d'autres implantations de cette nature.



Ce type de projet est-il réaliste dans le contexte actuel ?

Ce qui nous interroge et nous mobilise

Les problématiques environnementales

La faune et la flore

Des espèces rares et protégées qui ont réinvesti l'emprise foncière du projet et qu'il convient de protéger.

=> Intervention de monsieur Jacques PERINO



Portes du Tarn: La biodiversité sous estimée !

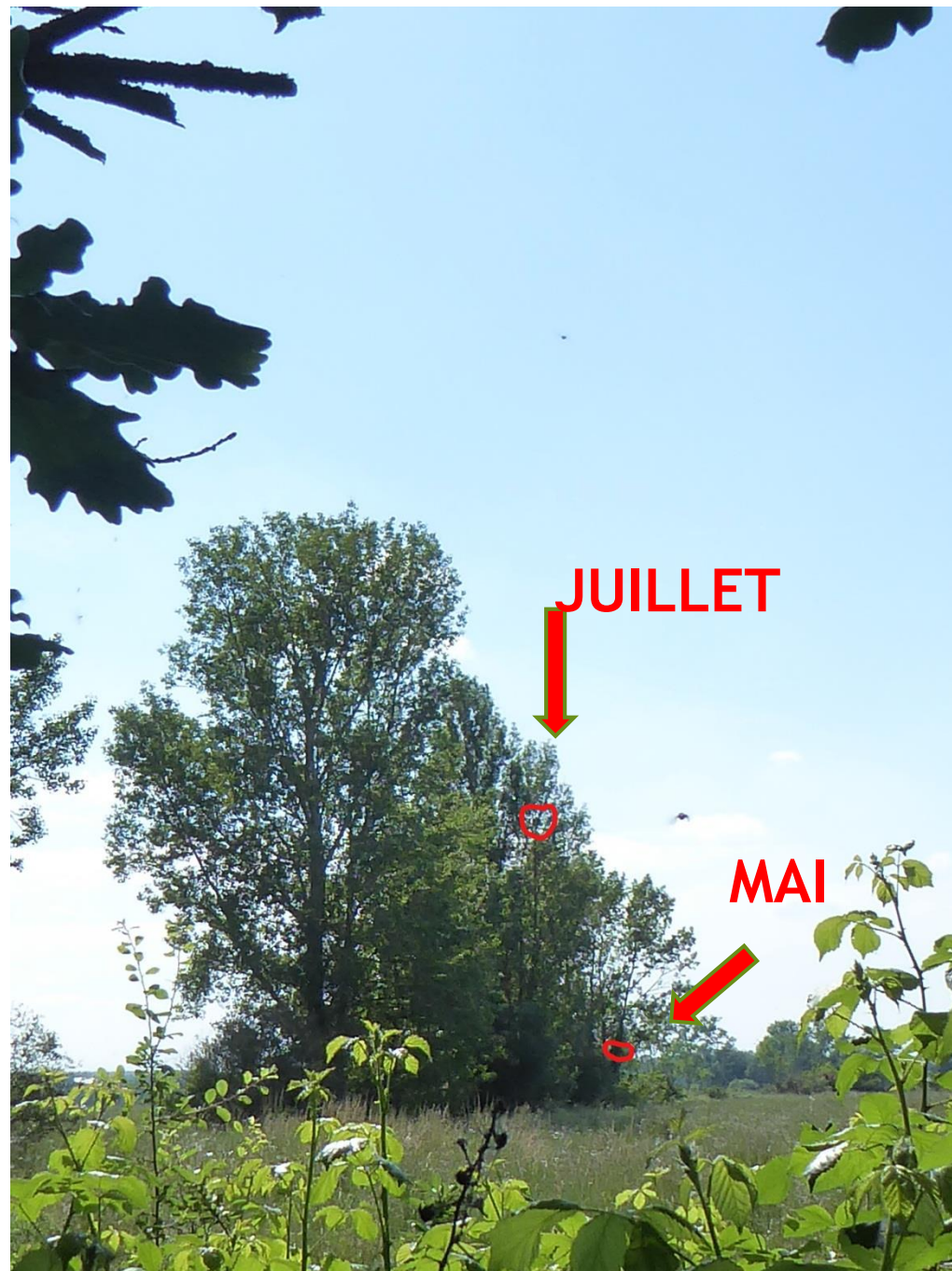


Elanion blanc*

« *Elaniumblanc* » / Mme ZULI

Jacques PERINO
LPO - Nature En Occitanie





JUILLET

MAI

Synthèse

▶ **75 ESPECES** en 8 mois de prospection !
(étude d'impact : +40%)

▶ **59 espèces protégées** (dont 11 rapaces !)

➔ Dont **20 NON COUVERTES** par l'arrêté du 10 Novembre 2014 :
(Arrêté de dérogation autorisant la destruction d'espèces protégées et de leur habitat.)

? *Régularisation : demande arrêté modificatif instruit par la DREAL*

? *Actualisation des listes avant fin décembre ???*

? *Remise en culture :*

Conclusions de réserves de la C.E/ Réponses SPLA 81+ Biotope

- ▶ L'étude d'impact devra être mise à jour(...)en raison de la présence d'espèces protégées non-répertoriées en 2017
- ▶ Réponse de l'aménageur SPLA 81 : « *Cette mise à jour nécessite des observations de terrain tout au long de l'année.* »
- ▶ « Lélanion blanc a été repéré dans un bosquet d'arbres situé en dehors parcelle TERRA 2

Nom commun	Nom scientifique	Statut
18 espèces nouvelles		Hivernant
		Nicheur possible /Terra2
		Hivernant
		Migrateur pre-nuptial
		Permanent
		Occasionnel
		Nicheur
		Nicheur
		Permanent
		Nicheur possible
		Hivernant
		Hivernant
		Migrateur post-nuptial et hivernant
		Nicheur probable
		Nicheur probable
		Hivernant
		Hivernant

* Espèces également mentionnées par Biotope en 2017

Ce qui nous interroge et nous mobilise

Les nuisances sonores, atmosphériques et visuelles.

- ▶ Un flux de camions de « 250 rotations / jours »
 - ▶ Une évaluation basse qui représente un minimum de 500 camions journaliers (aller+retour) et des impacts en matière de circulation incorrectement évalué.
 - ▶ Un parcours via l'autoroute qui n'est pas garanti (2 péages et encombrements de la rocade toulousaine). Gros risque d'itinéraire de shunt via la RD630 pour rejoindre l'axe Montauban - Paris,
 - ▶ Des nuisances atmosphériques induites par le trafic supplémentaire (Dioxyde d'Azote, Nox, PM 2,5...).
 - ▶ Des nuisances sonores également.
 - ▶ Des nuisances visuelles, ex: l'éclairage du site.

Ce qui nous interroge et nous mobilise

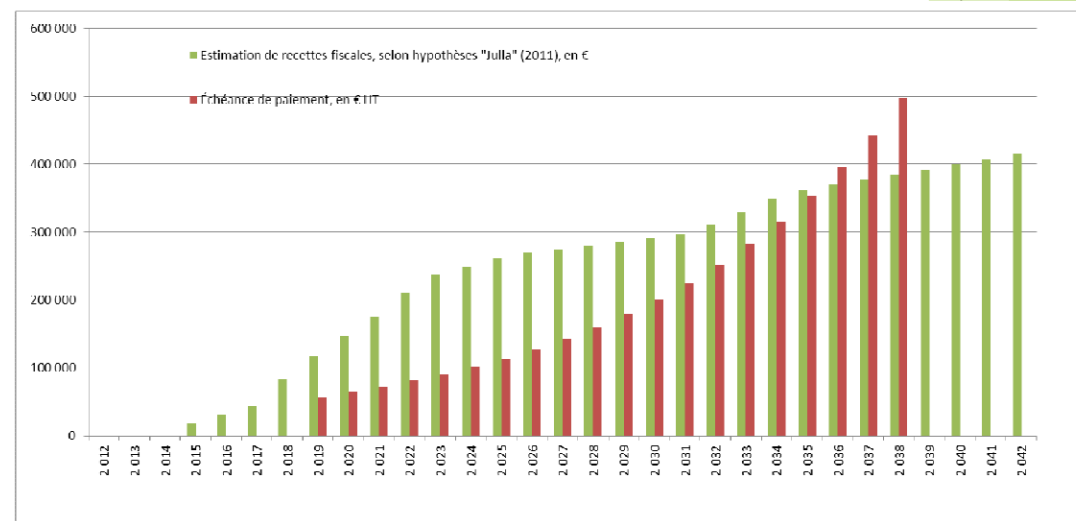
Le modèle économique lié au projet pour notre territoire.

► Un prévisionnel de 250 à 350 emplois

- Un rapport emplois / m² mobilisés faible ce qui est caractéristique de l'activité logistique.
- Aucune garantie de création de ce volume d'emploi, en effet si la ou les entreprises qui s'installent délocalisent avec leur salariés. Quid de l'emploi local créé?

► La fiscalité locale

- La logistique portée par le projet est l'activité qui présente le plus faible rapport de recettes/hectare (contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises, CFE, TFPB)
- Des délais de location par définition incontrôlables
- La délocalisation et la création de friches logistiques sur d'autres territoires



Ce qui nous interroge et nous mobilise

La non performance énergétique du bâtiment.

- ▶ Un bâtiment d'un autre âge où n'est pas prévu, au stade du permis de construire, de dispositif de production d'énergie, de réduction de l'impact des nuisances liées à l'activité...
- ▶ Un bâtiment qui ne sera pas relié à un réseau de calories collectif, lequel n'aurait éventuellement pu s'envisager qu'à la condition qu'une implantation importante se fasse : rendez-vous manqué....
- ▶ Un projet qui s'inscrit en faux voire en opposition à :
 - ▶ la Loi sur la Transition Energétique pour la Croissance Verte
 - ▶ la Stratégie Nationale Bas Carbone,
 - ▶ la stratégie région à Energie POSitive d'Occitanie

Ce qui nous interroge et nous mobilise

Le peu de communication sur ce dossier et le positionnement des élus locaux

- ▶ Une procédure d'enquête publique avec une information respectant le minimum légal imposé. Aucune communication particulière supplémentaire pour informer la population.
- ▶ Une réunion publique sollicitée à plusieurs reprises par notre collectif et qui s'est déroulée début octobre.
- ▶ Un engagement non tenu des élus: signature d'un accord de partenariat entre la collectivité de St Sulpice, la CCTA et la SPLA en 2015 s'engageant à ne pas accepter de logistique autre que celle liée à un production industrielle sur site.

Ce qui nous interroge et nous mobilise

Une inscription du projet dans la stratégie départementale d'organisation de la logistique
« Cluster régional logistique » ?

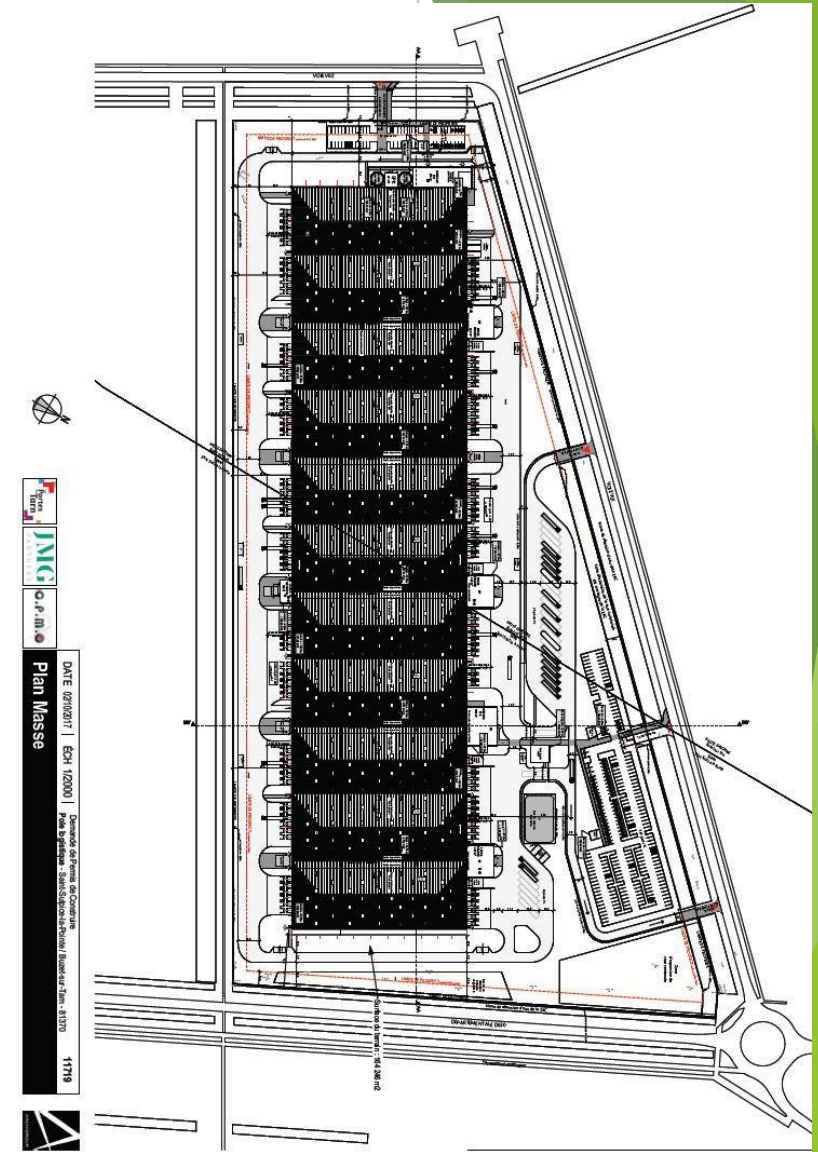


Mme. Pellefigue VP développement éco région Occitanie à la Semaine Internationale du Transport et de la Logistique (SITL) à Paris mars 2018 fait annonce cluster logistique

- ▶ Cette stratégie porte sur des « hubs » aéroportuaires, portuaires, ou sur des axes de transit majeurs...ce qui n'est pas le cas
- ▶ Terra 2 : un projet à l'écart des grands axes logistiques

Où en sommes-nous ?

- ▶ La procédure d'enquête publique est finalisée. Les conclusions de la commissaire enquêtrice remises le 4 décembre 2018.
Avis favorable avec réserves et recommandations.
- ▶ Le permis de construire va être accepté : avis favorable avec réserves peu contraignantes pour Saint Sulpice, avis moins tranché avec réserves plus affirmées pour Buzet, mais sans franche opposition.
- ▶ Un contexte régional qui inscrit la ZAC des « Portes du Tarn » dans le « Cluster régional logistique ».



Où en sommes-nous ?

En conséquence, après l'analyse détaillée du dossier de demande d'autorisation environnementale et du dossier de permis de construire, ainsi que de l'ensemble des observations du public et des collectivités,

nous donnons un **AVIS FAVORABLE** à la demande d'autorisation environnementale relative à l'exploitation d'un l'entrepôt présentée par la société TERRA2 sur la ZAC des Portes du Tarn sur les communes de Buzet-sur Tarn et Saint Sulpice-la Pointe,

assorti des réserves suivantes :

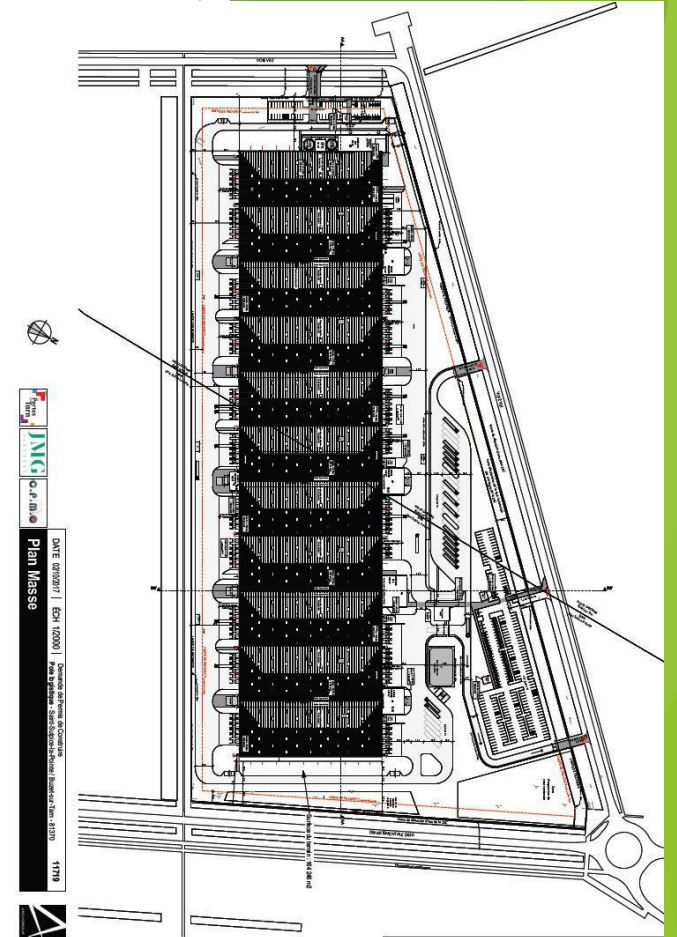
- Le recours aux énergies renouvelables, notamment au photovoltaïque devra couvrir une large part de la consommation énergétique du bâtiment
- **Les moyens de prévention et de lutte contre l'incendie devront être renforcés de façon à ce que les flux thermiques déterminés dans l'étude de dangers et susceptibles d'avoir des effets graves sur la santé humaine en cas d'incendie restent cantonnés dans l'enceinte de l'établissement.**
- **L'étude d'impact devra être mise à jour concernant le milieu naturel, la faune et la flore en raison de la présence d'espèces protégées non répertoriées dans l'étude d'impact réalisée en octobre 2017.**

et des recommandation suivantes :

- Le raccordement du projet au réseau de chaleur de la ZAC dès sa mise en service.
- Une réflexion soit menée entre l'aménageur, le **Syndicat Mixte d'aménagement des Portes du Tarn** - notamment les représentants des conseils départementaux du Tarn et de Haute-Garonne - en concertation avec la société Terra2 et les communes concernées sur la problématique des nuisances induites par le trafic routier auprès des riverains .

A Toulouse, le 4 décembre 2018

Isabelle Zuili
Commissaire Enquêteur



Nos actions et positionnements ?

- ▶ Retours sur les derniers Conseil Municipaux de Saint-Sulpice-la-Pointe avec l'intervention de nos élus.
- ▶ La mobilisation d'un collectif autour d'associations et partis : Saint-Sulpice-Active et Citoyenne, Parti de Gauche, France Insoumise, Europe Ecologie les Verts, Et pourquoi Pas? (Lavaur), 1 œil sur Villemur...
- ▶ La lettre à la Région.
- ▶ Une lettre adressée au préfet de Région, au Préfet du Tarn...
- ▶ Des communications sur nos supports, la presse et la radio.
- ▶ L'organisation de la présente réunion d'information.

Et demain? Quelles alternatives?

Organic'Vallée à Roqueville, 31540 Bélesta-en-Lauragais

Organic'Vallée a ainsi pour objectif de former une des premières zones d'agro-activités entièrement organisées selon les principes de l'économie circulaire. Le développement des projets s'appuiera notamment sur du financement participatif.

Un parti pris en faveur du local qui a également pour but de (re)développer et renforcer les liens entre l'urbain et le rural - à savoir entre :

- ▶ **L'aire urbaine métropolitaine toulousaine**, génératrice de déchets et où se trouvent disséminés les gisements de déchets organiques ;
- ▶ **Le territoire du Lauragais**, pays fortement agricole, où est implantée la SCIC Organic'Vallée®.



Et demain? Quelles alternatives?

Organic Vallée à Roqueville, 31540 Bélesta-en-Lauragais



Quatre domaines d'activités

- ▶ **Aménagement du territoire** : voirie, assainissement, accès à l'eau, locaux d'activité de transformation, etc.
- ▶ **Productions végétales et animales** : maraîchage (à minima en bio) ; élevage de plein air (porcs, volailles, abeilles, escargots) ; champignons ; serres ; houblon ; fruits oléagineux ; etc.
- ▶ **Transformation de la production** : Outils mutualisés de transformation (meunerie, légumerie, etc.) ; micro-brasserie ; production de pain ; préparation de restes alimentaires pour alimentation animale ; etc.
- ▶ **Support de développement économique** : le bâti de 340 m² est réaménagé pour proposer un espace de travail atypique. Dans un cadre unique blotti au cœur de la vallée, ce lieu comprend six bureaux d'environ 20 m² chacun ; un espace de télétravail nomade ; une salle de réunion d'une capacité pouvant aller jusqu'à 25 personnes ; des lieux de vie et de convivialité confortablement aménagés.

Et demain?

Notre mobilisation continue avec:

- ▶ L'analyse fine des conclusions de la commissaire enquêtrice.
- ▶ L'exploration des voies de recours juridique
- ▶ La mobilisation citoyenne des riverains du projet (Saint-Sulpice-la-Pointe, Buzet-sur-Tarn...).
- ▶ Une pétition citoyenne.

MERCI



Saint Sulpice !

Active et Citoyenne